

BTSA Aménagements Paysagers (Par apprentissage) Niveau 5

Public concerné, nombre	Jeunes de 16 à 29 ans révolus, ou à partir de 15 ans pour les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3 ^{ème} . Accessibilité sans limite d'âge au public en situation de handicap. Effectif : 12 à 25 participants
Prérequis,	<ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'un Bac Pro ou Bac Techno ou Bac général ou Brevet de technicien agricole ou Brevet de technicien ou d'un titre ou diplôme de niveau IV enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles de la Commission nationale de la certification professionnelle, ou d'un diplôme d'accès aux études universitaires ou pour ceux qui ont suivi une formation à l'étranger la décision d'admission est prononcée par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt après avis de la commission d'admission de l'établissement (Article L. 612-3 du code de l'éducation) • Intérêt pour les métiers de la conception et de l'entretien des espaces verts et de la réalisation d'aménagements paysagers • Intérêt pour l'environnement et les végétaux
Modalités et délai d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Inscrit sur Parcoursup pour les jeunes sortants de Terminale • Evaluation initiale des compétences (tests et entretien) • Entrées permanentes
Accessibilité	Locaux accessibles aux PMR Prise en compte des situations de handicap – suivi personnalisé (Réfèrent handicap) <i>Pour toute situation de handicap, merci de prendre contact avec notre référente handicap Pascale FASSETNET au 03.84.64.80.36</i>
Présentation générale (problématique, intérêt)	<p>Aujourd'hui, on ne conçoit plus un seul bâtiment sans penser son intégration dans son environnement en y incluant des espaces verts, des murs végétalisés, des toits terrasses.... Pour répondre aux attentes de la société, les villes se mettent aux verts, créent des espaces où les habitants cultivent des jardins partagés, aménagent des parcs paysagers, protègent la biodiversité, autant de signes de qualité pour un cadre de vie recherché.</p> <p>Les jardiniers et les paysagistes en sont les artisans.</p> <p>Le secteur du paysage rassemble de nombreux métiers tous très techniques et nécessitant de multiples compétences. Près de 86,5 % des salariés détiennent un diplôme en grande majorité dans la filière « aménagements paysagers » de l'enseignement agricole : du CAP jardinier paysagiste au niveau ingénieur.</p> <p>La profession compte près de 12 % d'apprentis.</p> <p>Les entreprises du paysage offrent de réelles perspectives d'embauches et d'évolution aux personnes qui se forment à leurs métiers et les femmes y ont toutes leur place.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Former des professionnels qui seront en capacité de préparer, suivre un chantier, manager des équipes et utiliser les outils de l'aménagement du paysage : conception, création, aménagement, gestion d'équipe, gestion de chantier, analyse de paysage, plantation, mesures topographiques, devis, planification... • Accompagner vers l'obtention du BTSA Aménagements Paysagers, certification de niveau 5

	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'insertion professionnelle en développant les savoir-être attendus
<p>Contenu de la formation</p>	<p>Domaine du tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M1 Inscription dans le monde d'aujourd'hui - M2 Construction du projet personnel et professionnel - M3 Communiquer dans des situations et des contextes variés <p>Domaine professionnel spécifique à la spécialité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M4 Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager - M5 Gestion de la végétation des aménagements paysagers - M6 Gestion des ouvrages et réseaux des aménagements paysagers - M7 Gestion technico-économique de chantiers - M8 Elaboration d'un projet d'aménagement paysager
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel (Plans d'études, Mises en commun, livret d'alternance) • Accompagnement individualisé (entretiens individuels, soutien à l'élaboration du support d'examen, visite sur le lieu d'alternance) • Apports de connaissances • Travaux pratiques, Travaux dirigés, Travaux de groupes • Visites d'entreprises, Interventions de professionnels • Chantiers-école, Mises en situation • Analyse de vidéos • Recherches documentaires • Cas concrets (Projets d'Aménagements Particuliers, projets commune...) <p>Supports pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plateaux techniques : Atelier de maintenance du matériel d'espaces verts, Quadrats de création paysagère, serre, tunnel • Laboratoire de biologie et sciences physiques, • Vidéos, documents professionnels, fascicules, fiches techniques, fiches de consignes
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p><u>Blocs / Capacités générales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • B1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui / Communiquer dans une langue étrangère • B2 : Construire son projet personnel et professionnel • B3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés <p><u>Blocs / Capacités professionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • B4 : Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager • B5 : Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique

	<ul style="list-style-type: none"> B6 : Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers Assurer la gestion économique des chantiers B7 : Assurer la gestion technicoéconomique de chantiers B8 : Elaborer un projet d'aménagement paysager 												
Modalité d'acquisition de la certification (si formation certifiante ou diplômante)	<p>L'organisation des épreuves prend en compte les modalités particulières de mise en œuvre de la certification. L'examen est organisé selon la modalité suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par combinaisons entre des évaluations ponctuelles terminales (EPT) et des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) • Contrôle continu en cours de formation (ECCF) : 13 ECCF • Epreuves terminales : 3 épreuves terminales (E1(B1), E7(B7) et E8(B8)) 												
Durée	<p>Durée totale : 2 ans (1400 heures à la MFR) Durée hebdomadaire : 35 heures Parcours aménagé selon résultats du positionnement et situation de handicap</p>												
Dates	Septembre 2025 – Juin 2027 (Voir calendrier d'alternance)												
Lieu(x)	MFR Chargey-Lès-Gray 77 rue Nationale 70100 CHARGEY LES GRAY												
Coût par participant	<p>Coût de la formation (enseignements) : Le coût de la formation est pris en charge par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les employeurs du secteur privé : Prise en charge par OPCO selon barème défini par chaque branche - Pour les employeurs du secteur public : <ul style="list-style-type: none"> *Fonction publique territoriale : Prise en charge à 100% par le CNFPT (après demande d'accord préalable de financement) *Fonction publique d'Etat : Prise en charge à 100% par l'employeur <p>Possibilité de pension ou demi-pension à la MFR (En fonction du régime choisi, « ½ pensionnaire » ou « interne », l'apprenant devra s'acquitter des frais liés à l'hébergement et/ou la restauration, selon les tarifs ci-dessous :</p> <table border="1" data-bbox="384 1630 1509 1778"> <thead> <tr> <th colspan="3">TARIFS</th> </tr> <tr> <th>Classes</th> <th>Pension¹</th> <th>Demi-pension¹</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BTSA 1</td> <td>2391€</td> <td>837€</td> </tr> <tr> <td>BTSA 2</td> <td>2391€</td> <td>837€</td> </tr> </tbody> </table> <p>¹ Ce tarif ne comprend pas l'aide à l'hébergement de 6€ par nuitée et l'aide à la restauration de 3€ par repas des apprentis. Elle est versée par l'OPCO et sera reversée par la MFR sur le compte bancaire de l'apprenti courant janvier (pour le 1er semestre de l'année civile) et courant juillet (pour le 2ème semestre de l'année civile) sur la durée d'exécution du contrat. Cette aide est calculée en fonction de la présence de l'apprenti au CFA. (selon assiduité de l'apprenti). Les apprentis sous contrat dépendant du CNFPT, ou autre contrat ne prenant pas en charge les frais annexes, ne bénéficieront pas de l'aide.</p>	TARIFS			Classes	Pension ¹	Demi-pension ¹	BTSA 1	2391€	837€	BTSA 2	2391€	837€
TARIFS													
Classes	Pension ¹	Demi-pension ¹											
BTSA 1	2391€	837€											
BTSA 2	2391€	837€											

<p>Responsable de l'action, Contact</p>	<p>Responsable de l'action : Maryse ORMANSAY – Master 2 Biologie Intégrative des Interactions Plantes Microorganismes et Environnement</p> <p>Pour toute information, contacter le secrétariat : mfr.chargey-les-gray@mfr.asso.fr 03 84 64 80 36 www.mfrchargey.fr</p>
<p>Formateurs, animateurs et intervenants</p>	<p>Profils des formateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Licence LCE Anglais - Licence Mathématiques / Master 1 Modélisation Statistique - DEUG Arts Plastiques / Maîtrise Histoire médiévale - BTSA Productions végétales / BTSA Gestion et maîtrise de l'eau / Licence AES - Maîtrise Biologie des Organismes et des Populations - BTSA Aménagements Paysagers - Diplôme de Technicien Agricole en Agriculture Biologique - Maîtrise LEA anglais-espagnol / DESS Traduction spécialisée anglais-espagnol - BTSA Aménagements Paysagers / BTSA Gestion et Protection de la Nature / Licence Pro Management des Associations et des Entreprises - Licence pro Sciences technologies santé, mention aménagements paysagers <p>Tous les permanents sont détenteurs de la qualification pédagogique (ou en cours d'obtention)</p> <p>Interventions extérieures Tailleur de pierre – Architectes paysagers - Soudure - Intervenant machinisme – Elagueur – Menuisier - Chefs d'entreprises paysagères - Formateur CACES – MSA - UNEP</p>
<p>Suivi de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un responsable de classe assure le lien entre l'étudiant, sa famille et son maître d'apprentissage. Le responsable est également chargé d'effectuer le temps d'accueil en début de session et de bilan en fin de session. • Il assure aussi le suivi individualisé des devoirs d'alternance, du rapport et des différents travaux à réaliser par l'apprenant. • Tout au long de la formation, un suivi est assuré par le biais du carnet d'activités de l'apprenant et des visites des formateurs sur les lieux de stage. • Suivi du présentisme en lien avec les employeurs • Cahier de texte numérique (iENT) accessible aux familles des apprenants et aux apprenants
<p>Evaluation de l'action</p>	<p>Bilans hebdomadaires, semestriel et final</p> <p>Acquisition des compétences : Evaluations formatives, certificatives et terminales</p> <p>*Taux de réussite au BTSA Aménagements Paysagers : 72% (session juin 2019), 56% (session juin 2020), 100% (session juin 2021), 25% (session juin 2022), 85,7% (session juin 2023), 50% (session juin 2024)</p> <p>Enquêtes de satisfaction à « chaud » et à 3 mois</p>

<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<p>Poursuite d'études : 14% des sortants de la session juin 2019, 33% des sortants de la session juin 2020, 14% des sortants de la session juin 2023.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certificats de Spécialisation « Construction Paysagère », « Elagage » • Licence professionnelle aménagement paysager : conception, gestion, entretien • Diplôme de l'école supérieure d'architecture des jardins • Diplôme d'ingénieur de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage spécialité paysage <p>Insertion professionnelle : 86% des sortants de la session juin 2019 , 56% des sortants de la session juin 2020, 100% des sortants de la session juin 2021, 100% des sortants de la session juin 2022, 86% des sortants de la session juin 2023.</p> <p>Taux de rupture de contrats : 40% (2023/2024) Taux d'interruption en cours de formation apprentis : 60% (2023/2024)</p>
<p>Passerelles</p>	<p><i>Il est possible de suivre et de valider un ou plusieurs blocs de compétences selon les besoins (pour plus de renseignements, nous consulter).</i></p>

Numéro de fiche RNCP : 38349 – Niveau 5

Date de l'échéance de l'enregistrement : 31-08-2029

Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

[RNCP38349 - BTS - Aménagements paysagers \(francecompetences.fr\)](https://francecompetences.fr)

<p>81%</p>	<p>Taux de satisfaction des apprentis</p>	<p>Réponses positives (cumul « satisfait » et « très satisfait » / ensemble des réponses aux 8 questions de l'enquête réalisée lors de la dernière semaine de formation</p>
-------------------	---	---

Version : 21/10/2024